



Le «petit plus»

→ LE VILLAGE FORTIFIÉ DE CHADELEUF

Chadeuleuf est cité pour la première fois en 783 lors de sa donation à l'abbaye de Charroux en Poitou avec Sauvagnat et Saint-Yvoine. La seigneurie dépendra ensuite de l'abbaye d'Issoire jusqu'à la fin du 17e siècle. Comme Sauvagnat et Neschers, le village a été fortifié vers le 15e siècle pour se protéger de l'insécurité consécutive à la guerre de Cent ans. Le danger pouvait se faire d'autant plus pressant qu'un grand chemin menant du nord au sud du royaume longeait alors les terres de Chadeuleuf et justifiait la mise à l'abri des récoltes et des hommes. Vous apercevrez de nombreux pigeonniers, le pigeon étant élevé autrefois pour son engrais, la colombine, ainsi que pour la consommation de sa viande. Vous apprécierez également le site du lavoir du Rif et ses jardins, ainsi que les belles maisons de maîtres, témoins de la prospérité viticole du 19e siècle.

CONTACT

04 73 89 15 90

Fiche randonnée 355

Les croix basses

Départ : Chadeuleuf

Auvergne
Pays
d'Issoire
Ressentez-Vibrez-Savourez



Distance : 6 km



Durée : 2 h



Difficulté : Facile

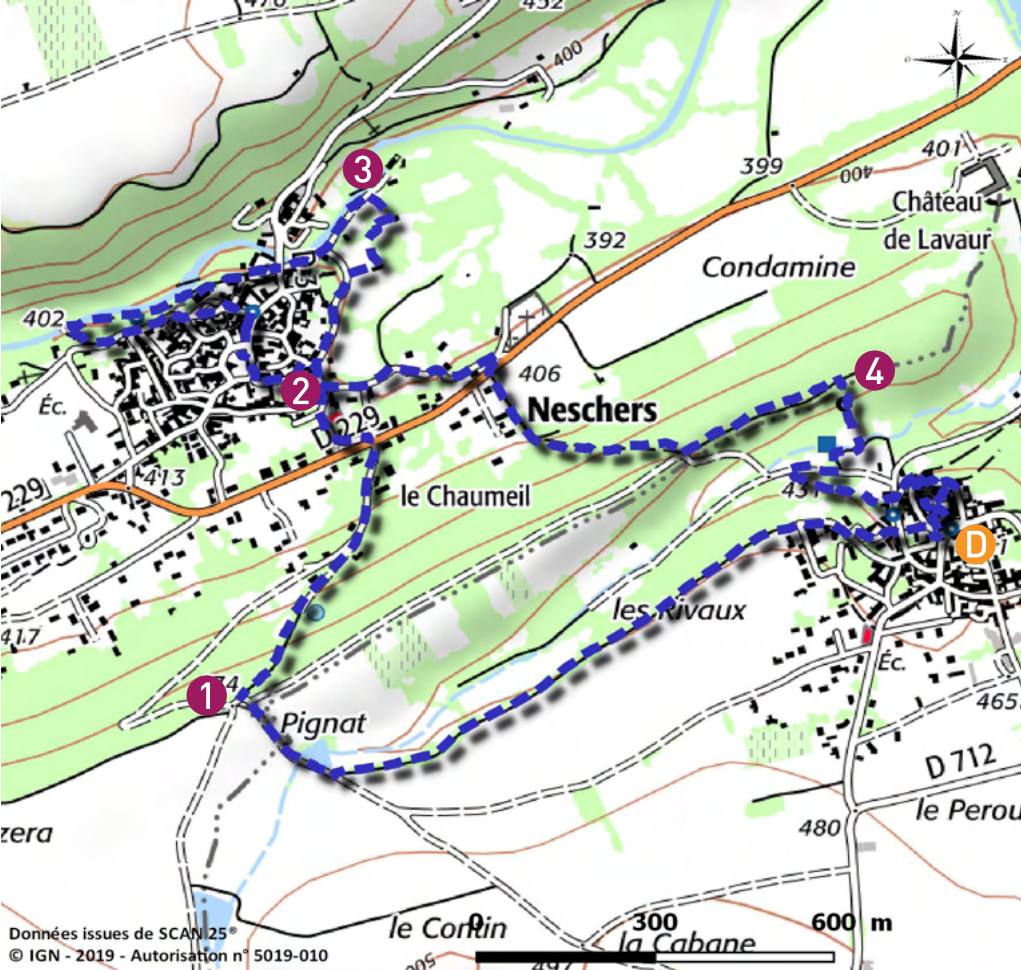


Balisateur : Bleu



Dénivelé total : 160 m





- D** Départ : Place de la Résistance.
Du panneau de départ, situé place de la Résistance, en face de la croix en fer et entre 2 conifères, descendre par le passage de la Canche. Beau patrimoine habitat. Poursuivre en face, en montant la rue Borie. Au croisement en T, prendre à droite puis poursuivre par le chemin herbeux. Au croisement suivant, s'engager à droite dans un large chemin de terre (point de vue) jusqu'à un poteau électrique face à un calvaire.
- 1** Descendre à droite le chemin herbeux (ancienne voie romaine). Vue sur Neschers. À la route, poursuivre la descente à droite vers Neschers. Traverser la route de Coudes et descendre à gauche la rue Robert Oléon. Passer devant la mairie. Ignorer le chemin des Vergers à droite puis la rue des Licettes à gauche. Poursuivre jusqu'à la tour du Chemin des Meuniers.
- 2** Prendre à gauche la rue Pierre Fourvel, jusqu'à la fontaine en lave (1859). Prendre à gauche la rue des Vignerons. Contourner l'église. Après le calvaire, prendre à droite la rue des Murettes prolongée par la rue des Croix Basses. Face au n°11, descendre à droite pour rejoindre les rives de la Couze Chambon. Ne pas prendre le Pont des Croix Basses mais longer la Couze par la droite (aire de pique-nique). À la rue du Theil, prendre à gauche. Passer sous le pont. Continuer de longer la Couze Chambon par le Chemin des Meuniers à gauche, jusqu'au niveau d'un barrage sur le cours d'eau.
- 3** Prendre à droite la 2^e sente étroite entre de hauts murets. Au premier croisement de 4 sentes, prendre à droite, puis, 50 m plus loin, à gauche. Au croisement en T suivant, prendre à droite pour rejoindre une rue goudronnée. La prendre à gauche jusqu'au point caractéristique 2. Prendre à gauche puis, 50 m plus loin, s'engager de nouveau à gauche dans le chemin des Vergers, jusqu'au cimetière. Prendre à droite, traverser la route de Coudes pour monter par le chemin en face. Au sommet de la côte (croisement), prendre à gauche (vue sur Chadeuleuf) jusqu'à une saignée pentue dans les taillis à droite.
- 4** Descendre à droite, dans la saignée, par une sente en lacets. Passer devant un pigeonnier. En bas de la pente, prendre à droite. Passer devant un lavoir, puis prendre à droite sur 80 m. Monter alors à gauche par une sente. Au village, emprunter le sentier de Champ Serre. Au pied de la tour, prendre à gauche puis à droite. Rejoindre le point de départ après avoir contourné l'église et être passé sous une porte fortifiée.

